

**CONCOURS
C-B-22-23-01**

Nous désirons combler un poste régulier à temps complet de
Bibliothécaire
(157, rue St-Louis, Montmagny)

ENTRÉE EN FONCTION

Dès que possible

SEMAINE DE TRAVAIL

35 heures/semaine selon un horaire à déterminer
avec le supérieur immédiat

SUPÉRIEUR IMMÉDIAT

La direction des services éducatifs

NATURE DU TRAVAIL

Vous aurez à assurer le développement, l'évaluation, l'organisation, la classification et la conservation des collections des bibliothèques des différents établissements du Centre de services scolaire. De plus, vous exercez un rôle-conseil et de soutien auprès des intervenantes et intervenants scolaires en vue de favoriser l'utilisation des ressources documentaires dans le cadre des programmes et des apprentissages des élèves.

ATTRIBUTIONS ET CARACTÉRISTIQUES

Procéder à l'analyse des besoins et contribuer au développement de la collection d'informations documentaires ;

Conseiller les directions des écoles primaires en vue de l'acquisition des ressources documentaires, le cas échéant, proposer un plan de développement ;

Conseiller les directions d'établissements dans l'aménagement ou le réaménagement de la bibliothèque et s'assurer qu'il soit fonctionnel, adapté aux besoins des usagers et conforme aux normes de la bibliothéconomie ;

Collaborer avec le personnel enseignant et les conseillers pédagogiques pour l'intégration des ressources documentaires aux programmes de formation ;

Concevoir et animer des formations; élaborer des outils, des guides et d'autres documents d'information, d'animation et de promotion susceptibles de favoriser l'utilisation des ressources documentaires ;

Créer un environnement culturel et éducatif propice à l'acquisition des connaissances et au développement personnel des élèves ;

Conseiller les enseignantes et enseignants et autres intervenantes ou intervenants sur la recherche d'information afin qu'elles ou qu'ils puissent soutenir les élèves ;

Favoriser l'utilisation de l'informatique documentaire en guidant le personnel ou les élèves dans l'exploitation des ressources électroniques et informationnelles disponibles ;

Établir des relations avec la communauté éducative et culturelle ;

Coordonner, superviser le travail effectué par le personnel de soutien dans les établissements en lien avec les mandats et les responsabilités de son secteur d'activités et contribuer à son développement professionnel.

QUALIFICATION REQUISE

Diplôme universitaire terminal de deuxième cycle en sciences de l'information.

Autres exigences :

- Capacité à utiliser les technologies de l'information et de la communication dans le cadre de son travail;
- Bonne communication tant à l'oral qu'à l'écrit;
- Facilité de relations interpersonnelles et capacité à animer un groupe;
- Capacité d'innover, de réaliser les idées, les projets et les objectifs poursuivis;

- Expérience dans un rôle conseil auprès de gestionnaires;
- Bonne capacité d'adaptation, autonomie et sens de l'éthique professionnelle.

TRAITEMENT

Taux horaire entre 26,66 \$ et 45,70 \$ selon la scolarité et l'expérience pertinente.

INSCRIPTION

Les personnes qui désirent participer au concours sont priées de faire parvenir leur offre de service, accompagnée de leur curriculum vitae, en indiquant le numéro du concours, au plus tard le **1^{er} mai 2023** à 16 h, à l'attention de :

Service des ressources humaines
Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud
157, rue Saint-Louis, Montmagny (Québec) G5V 4N3
Télécopieur : 418 241-5961
Courrier électronique : resshuma@cscotesud.qc.ca

Le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud remercie tous les candidats et candidates de leur intérêt, mais ne communiquera qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

Le 23 mars 2023

N.B. Vous pouvez également consulter cet affichage sur le site Internet du centre de services scolaire au cscotesud.qc.ca. Le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud applique un programme d'accès à l'égalité à l'emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à soumettre leur candidature. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins.